

Consignes de sécurité

HOMOLOGATION DE L'APPAREIL ET CONFORMITÉ AUX DIRECTIVES CE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

La société Nubert electronic GmbH déclare par la présente que ce produit est conforme aux directives 2014/53/UE et 2011/65/UE (RoHS), à condition qu'il soit installé et utilisé conformément aux instructions du fabricant. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante : www.nubert.de/en/declaration-of-conformity

- Le numéro de série imprimé sur le haut-parleur ne doit pas être modifié. Il fait partie intégrante de l'autorisation d'utilisation. Si le haut-parleur a été réparé ou modifié par des ateliers non agréés par Nubert ou par un tiers, il perdra automatiquement son autorisation d'exploitation.
- Seuls des accessoires et des appareils conformes à toutes les prescriptions légales et bénéficiant des autorisations de mises en service peuvent être connectés.
- Le haut-parleur ne doit être utilisé que pour les applications mentionnées dans le paragraphe « Utilisation conforme à la destination »

UTILISATION CONFORME À LA DESTINATION

Cette enceinte est exclusivement destinée à reproduire le son dans des pièces sèches. Ne l'utiliser que selon la manière décrite dans ce mode d'emploi. Toute autre utilisation (application particulièrement importante pour la sécurité ou à des fins médicales, installation à l'extérieur comme pour les produits spécialement certifiés IP) est considérée comme non conforme et peut entraîner des dommages matériels, voire corporels. Nubert electronic GmbH décline toute responsabilité concernant les dommages résultant d'une utilisation non conforme.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Avant le branchement et la mise en service de l'appareil, il faudra prendre connaissance du mode d'emploi dans son intégrité, et plus particulièrement les consignes de sécurité. Pour votre sécurité personnelle, respecter impérativement tous les avertissements et consignes de sécurité figurant dans ce mode d'emploi ainsi que sur le haut-parleur. Aucuns travaux ne doivent être effectués par l'utilisateur sur le haut-parleur en dehors des manipulations décrites. Conserver ce document de manière à pouvoir le consulter à tout moment. Un original qui devra être remis également à son nouveau possesseur, éventuel.

EXPLICATION DES SYMBOLES

Les symboles suivants peuvent apparaître dans les instructions ou sur le produit :



Le symbole triangulaire avec point d'exclamation (sans indication supplémentaire) signale des remarques importantes concernant la mise en service, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

Le terme **Attention !** à côté du symbole triangulaire indique un risque modéré. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des dommages matériels.

Le terme **Danger !** à côté du symbole triangulaire indique un risque élevé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves voire mortelles.



Ce symbole indique que vous devez lire et respecter le mode d'emploi ainsi que les consignes de sécurité et d'avertissement pour l'utilisation de l'appareil.



Ce symbole (triangle avec un éclair) avertit de la présence de tensions dangereuses à l'intérieur du boîtier et des risques de choc électrique.



Les appareils portant ce symbole doivent être utilisés uniquement en intérieur, dans un environnement sec.



Ce symbole indique que l'appareil correspond à la classe de protection électrique II et ne nécessite donc pas de mise à la terre.



Les appareils et batteries portant le symbole de la poubelle barrée ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Veuillez également respecter les consignes de mise au rebut ci-après.

INDICATIONS GÉNÉRALES



Ne jamais utiliser le haut-parleur sans surveillance !



Risque de décharge électrique !

Afin d'éviter tout risque d'électrocution, l'enceinte ne doit être en aucun cas ouverte par l'utilisateur. Il n'y a aucune pièce à l'intérieur de l'enceinte qui mérite d'être entretenue par l'opérateur. Les travaux de service et les réparations sont réservés aux spécialistes qualifiés et autorisés par la société Nubert electronic. Afin de se mettre en relation avec le service Client, retenir l'adresse courriel suivante : info@nubert.de; le service Client se fera un plaisir de traiter la demande rapidement.



Risque d'asphyxie !

Ne jamais laisser jamais des enfants sans surveillance utiliser le haut-parleur, la télécommande ou bien jouer avec l'emballage ! Car les enfants risquent de se coincer dans le film d'emballage et de s'étouffer. Veillez à ce que les enfants ne puissent pas retirer les petites pièces des appareils ! Ces pièces, ainsi que la pile de la télécommande par exemple, pourraient être avalées et provoquer un étouffement. En cas d'ingestion d'un objet quelconque, prière de contacter rapidement un médecin !

**Risque de blessures ou de dommages !**

Pour déplacer le haut-parleur, le faire avec la prudence nécessaire pour éviter toute blessure ou d'autres dommages !

**Avertissement !**

Étant donné que le haut-parleur ne peut être complètement déconnecté du secteur que par le cordon d'alimentation située à l'arrière de l'appareil ou en débranchant la fiche d'alimentation du secteur, il doit être positionné de manière à ce que vous puissiez accéder librement à la prise ou bien à la fiche d'alimentation. Si l'une des situations suivantes devait se présenter, le haut-parleur devra être immédiatement mis hors tension et débranché du secteur. Veuillez contacter de suite la société «Nubert electronic GmbH» en envoyant votre demande à l'adresse courriel 'info@nubert.de', dans les cas suivants :

- l'enceinte a été endommagée ou est tombée
- le cordon ou la fiche d'alimentation est endommagé des objets ou un liquide se sont introduits dans l'enceinte
- l'enceinte a été / est exposée à une humidité ou à une pluie excessive
- l'enceinte ne fonctionne pas correctement ou présente une baisse perceptible de ses performances
- l'enceinte dégage une odeur de brûlé, de fumée ou émet des sons inhabituels.

**N'utiliser que les accessoires recommandés par Nubert !**

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

**Avertissement !**

Un emplacement instable est susceptible d'endommager le haut-parleur !

- Placer le haut-parleur uniquement sur une surface plane et stable en vérifiant qu'il ne puisse être déséquilibré !
- Veillez également à ce qu'aucune traction involontaire ne puisse s'exercer sur les câbles afin d'éviter de renverser du haut-parleur ou d'endommager les prises électriques !
- Veiller à maintenir éloignées du haut-parleur les fortes vibrations mécaniques !

**Avertissement !**

Une accumulation excessive de chaleur à l'intérieur de l'appareil peut réduire sa durée de vie ou provoquer un incendie.

- Ne couvrez jamais l'arrière de l'enceinte ! Assurez-vous qu'il y a un dégagement d'au moins 10 cm et une circulation d'air suffisante à l'arrière !
- Ne placez pas l'enceinte et la télécommande à proximité de sources de chaleur telles que des radiateurs ou des poêles !
- N'exposez pas l'enceinte et la télécommande à la lumière directe du soleil.
- Ne placez jamais de bougies allumées ou d'autres sources de feu ouvert similaires sur l'enceinte !

**Risque d'explosion !**

Une installation dans des endroits inappropriés pourrait provoquer une ou plusieurs explosions. Ne pas utiliser le haut-parleur :

- dans des environnements inflammables ou explosifs !
- à des températures extrêmement basses ou élevées !
- à proximité de sources de gaz ou de vapeurs inflammables !
- à proximité d'émissions de poussière importante !
- à proximité de matériaux facilement inflammables !

**Risque de décharge électrique !**

L'enceinte est alimentée par la courant du secteur. Au niveau de certains contacts, elle subit une tension supérieure à 35 V AC ou DC. Elle ne dispose d'aucune protection spéciale contre l'infiltration de liquides ou d'objets, c-à-d. à l'intérieur du système. Il pré-existe donc un risque de décharge électrique qui pourrait entraîner la mort.

- Ne jamais manipuler le haut-parleur avec des mains humides!
- N'utiliser le haut-parleur que dans un endroit sec !
- Ne pas utiliser à l'extérieur ou dans des pièces humides !
- Le haut-parleur doit être protégé contre tous liquides, y compris contre les gouttes et les éclaboussures.
- Ne pas placer de récipients contenant des liquides (comme par ex. des pots de fleurs) sur le haut-parleur ni à sa proximité immédiate !
- Si l'enceinte devait être déplacée depuis un environnement froid vers une pièce chaude, de la condensation pourrait se former à l'intérieur de l'appareil. Dans ce cas attendre au minimum 6 heures avant l'allumage, jusqu'à ce qu'elle ait atteint la température ambiante et qu'elle soit complètement asséchée !
- ne pas utiliser le haut-parleur lors de variations rapides de la température ambiante !
- aucun objet ou corps étranger ne doit être inséré dans l'enceinte.
- Si le haut-parleur devait être entré en contact avec des liquides ou que des objets aient pénétré à l'intérieur, débrancher immédiatement la prise de courant du secteur et contacter Nubert electronic GmbH (info@nubert.de) !

**Risque de blessures ou de dommages !**

Ceci concerne les haut-parleurs avec pas de vis fileté sur le dessous du coffret:

Les pas de vis filetés sur la face inférieure du boîtier ne doivent être utilisés que pour le montage des pieds de l'enceinte en question ! Ils ne sont pas conçus pour supporter une force de traction et ne doivent donc pas être utilisées comme support à quelque crochet ou à tout autre dispositif, afin d'y suspendre l'enceinte. La chute d'une enceinte pourrait provoquer des blessures graves et des dommages.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION



Instructions générales de branchement

Assurez-vous que tous les raccordements ont été effectués correctement et que toutes les fiches sont bien enfoncées dans les prises avant de brancher le haut-parleur sur le secteur !

- Pour les connexions, utilisez uniquement les câbles ou les connecteurs prévus à cet effet ! Dans le cas contraire, des dommages ou des dysfonctionnements pourraient survenir.
- Si vous voulez débrancher les connexions du haut-parleur, tirez toujours sur la fiche, jamais sur le câble !
- Veillez à ce que toutes les fiches soient bien connectées aux prises !
- Utilisez uniquement les câbles recommandés par Nubert.
- Même chose pour les accessoires correspondants !



Risque de décharge électrique !

Débrancher le cordon d'alimentation avant de modifier tout câblage du système !

- L'utilisation de cordon d'alimentation défectueux ou bien une tension du secteur excessive pourrait provoquer des courts-circuits et entraîner des incidents électriques.
- Toute installation d'alimentation secteur ou d'antennes reliées au haut-parleur doit être conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, être réalisées dans les règles de l'art par une entreprise agréée pour ce type d'installation.
- N'utiliser que le cordon d'alimentation correspondant à la connexion du haut-parleur. Le cordon d'alimentation et sa fiche ne doivent en aucun cas être modifiés.
- Prière de s'assurer que la tension du courant de l'installation locale correspond bien aux spécifications du haut-parleur ! L'alimentation électrique correcte est indiquée sur l'étiquette à l'arrière du haut-parleur. L'enceinte ne doit pas être raccordée à d'autres types d'alimentation sur secteur.
- Les appareils de la classe de protection de niveau 1 doivent être reliés au conducteur de protection de l'installation électrique, qui se trouve au potentiel de terre. Assurez-vous que l'installation du conducteur de protection est correctement réalisée sur le lieu de raccordement !
- Lors de la pose des câbles d'alimentation, il faudra veiller à ce qu'ils ne puissent pas être endommagés (par exemple, lors d'une surchauffe ou par une charge mécanique) ! Prière de faire particulièrement attention aux branchements des fiches, ainsi qu'aux prises multiples !



Avertissement ! Les surtensions occasionnées dans le réseau électrique (par exemple, dues à la foudre) peuvent endommager ou détruire l'appareil et/ou le bloc d'alimentation.

- Les surtensions occasionnées dans le réseau électrique (par exemple dues à la foudre) peuvent endommager ou détruire l'appareil et/ou le bloc d'alimentation.
- Un dispositif de protection contre les surtensions peut offrir une certaine sécurité contre les surtensions des réseaux électriques.
- Toutefois, seule une déconnexion totale de vos appareils du réseau électrique et des installations d'antennes peut offrir une sécurité maximale contre les dommages. En cas d'orage ou de risque de foudre, débranchez donc le câble d'alimentation de la prise de courant ainsi que toute autre connecteur d'antenne de votre chaîne hi-fi, le cas échéant !
- Si l'enceinte n'est pas utilisée pendant une période prolongée ou si elle est laissée sans surveillance, l'alimentation électrique devra être coupée, en débranchant la fiche secteur de la prise de courant !

COMMANDE À DISTANCE ET BATTERIE

Ce produit est fourni avec une télécommande et une batterie. Les points suivants doivent être observés lors de la manipulation des télécommandes et des batteries :



Si les piles sont déchargées, la portée de la télécommande diminuera considérablement. Si cela se produit, remplacez immédiatement les piles. Utilisez toujours des piles boutons au lithium de haute qualité comme piles de remplacement. Assurez-vous que la polarité est correcte lors de l'insertion de la pile dans le compartiment des piles !



Attention !

Une manipulation incorrecte peut entraîner des dommages matériels.

- Ne laissez pas tomber la télécommande !
- N'exposez pas la télécommande et la batterie à l'eau ou à d'autres liquides !
- Ne faites pas fonctionner ou ne stockez pas la télécommande et la batterie dans des endroits à forte humidité ou à des températures particulièrement élevées ou basses !



Danger !

Des piles susceptibles de fuir ou bien d'exploser présentent un danger pour la santé et causer des dommages aux biens.

- Si vous n'utilisez pas l'appareil pendant une longue période ou si les piles sont épuisées, retirez les piles de la télécommande pour éviter les décharges, les fuites d'acide ou les explosions.
- Les piles qui fuient doivent être remplacées immédiatement.
- Dans le cas où l'utilisateur se trouverait en présence d'une pile qui aurait laissé échapper un liquide prendre la précaution de ne pas s'en imbiber, et de s'en débarrasser dans les règles de l'art !
- ne pas saisir une pile endommagée présentant une fuite sans gant de protection !
- Si votre peau, vos yeux ou votre bouche entrent en contact avec le matériau de fuite, nettoyez immédiatement la zone affectée avec de l'eau et contactez un médecin !



Danger ! Ne pas avaler la pile, risque de brûlure chimique !

L'ingestion de piles peut provoquer de graves brûlures internes et la mort en peu de temps.

- Veillez à ce que les piles ne pénètrent pas dans votre corps de quelque manière que ce soit, en particulier qu'elles ne puissent pas être avalées !
- Gardez les piles neuves et usagées hors de la portée des enfants.
- Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêtez d'utiliser le produit et gardez-le hors de la portée des enfants.
- Si vous pensez que des piles ont pu être avalées ou placées à l'intérieur de n'importe quelle partie du corps, faire appel à un service d'urgence ou à un médecin !

Instructions pour l'élimination

ÉLIMINATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Information selon la loi sur les appareils électriques et électroniques (code de l'environnement art. R543-172 à R543-175)

Les détenteurs de DEEE doivent les faire collecter séparément des déchets municipaux non triés.

Signification du symbole de la poubelle barrée



Les appareils et batteries, le plus souvent marqués du symbole de la poubelle barrée, ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères, et donc devront l'être séparément.

Piles et accumulateurs ainsi que lampes

Vous avez des piles et des accumulateurs usagés qui ne sont pas enfermés dans les déchets.

Les lampes qui ne sont pas enfermées dans le conteneur ainsi que les lampes qui peuvent être retirées du conteneur sans être détruites.

Les piles et accumulateurs qui peuvent en être retirés doivent, avant leur remise à un point de collecte de l'ancien appareil sans le détruire. Si les déchets font l'objet d'une préparation en vue d'une réutilisation avec la participation d'un organisme les piles et accumulateurs ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les piles, les accumulateurs et les lampes ne doivent pas être retirés.

L'effacement des données personnelles

Sur certains appareils peuvent figurer des mentions sur l'identité des personnes. Prière de bien vouloir considérer, dans un intérêt personnel que chaque possesseur intermédiaire, ou bien son dernier utilisateur, engagera sa responsabilité vis-à-vis de l'effacement complet de ces dites informations sur la personne, c-à-d. avant la remise en déchetterie des appareils à faire recycler.

Comment rendre ses appareils usagers aux acteurs agréés

Les distributeurs d'appareils électriques et électroniques sont tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés conformément au dispositif légal appliqué au niveau national toujours selon la directive DEEE. Cette obligation se présente comme suit :

- Chacun dispose de la possibilité de déposer les appareils chez tout vendeur ayant une surface de vente d'au moins 400 m², même si l'achat n'avait pas été effectué chez lui. En effet, le vendeur a l'obligation de reprendre l'appareil gratuitement et sans obligation d'achat d'un nouvel appareil.
- Ces dispositions s'appliquent également dans le cas de la distribution par internet, donc disposant des moyens de communication à distance (p. ex. commerçants en ligne), étant entendu que ce sont les surfaces de stockage et d'expédition (DEEE), qui font référence, quant à la surface visée par les textes en vigueur.

PILES / ACCUMULATEURS

Informations selon la loi sur les piles

Les composants des piles, par exemple de nature chimique, peuvent nuire à l'environnement et à la santé s'ils ne sont pas stockés et éliminés correctement. En particulier, les piles contenant du lithium doivent être manipulées avec précaution en raison des risques particuliers qu'elles présentent, comme le risque d'incendie ou d'ingestion pour les piles boutons. Parallèlement, elles peuvent aussi contenir des matières premières recyclables. Les piles ne doivent donc pas être jetées avec les ordures ménagères ordinaires. Une collecte séparée permet de recycler les matières premières et d'éviter les effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine consécutivement à leur propagation dans l'environnement. En tant qu'utilisateur final, vous êtes légalement tenu de rapporter les piles usagées.

Après utilisation, vous pouvez retourner les piles dans le magasin ou dans les points de collecte prévus à cet effet (par ex. dans les centres de collecte publics de votre commune ou dans le commerce).

Vous pouvez également renvoyer les piles gratuitement au vendeur par la poste, en respectant le cas échéant les directives de la législation sur les marchandises dangereuses. La remise dans les points de vente est limitée aux quantités habituelles pour l'utilisateur final en vue de l'élimination ainsi qu'aux piles usagées que le distributeur propose ou a proposé dans son assortiment.



Le symbole de la poubelle barrée vous rappelle que vous ne devez pas jeter les piles avec les ordures ménagères. Sous ce symbole, vous pouvez également trouver les symboles auxquels sont attribués la signification suivante sur „composants chimiques“ :

Pb = la pile contient plus de 0,004% de plomb en masse,

Cd = la pile contient plus de 0,002 % en masse de cadmium,

Hg = la pile contient plus de 0,0005% de mercure en masse.

Afin d'éviter le gaspillage et de réduire les déchets, il est recommandé d'utiliser des accumulateurs rechargeables ou des piles à longue durée de vie. L'utilisation d'accumulateurs remplaçables permet d'allonger la durée de vie des appareils électriques et électroniques. Il est possible d'éviter l'encombrement de l'espace public en éliminant correctement les piles. Le cas échéant, il sera également possible, de réutiliser une batterie au lieu de la jeter, par exemple en la reconditionnant ou en la remettant en état. En outre, les appareils et les batteries peuvent également être préparés à la réutilisation, par exemple en remplaçant les accumulateurs ou en les remettant à neuf.



FR
ÉLÉMENTS D'EMBALLAGE
À SÉPARER ET À DÉPOSER
DANS LE BAC DE TRI

